

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 septembre 2009

Compte-rendu de la fête du 14 juillet et du centre aéré :

Fabrice DELCUSE, adjoint chargé des fêtes, dresse les bilan de la fête du 14/07 et du centre aéré, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Fête du 14 juillet 2009 :

- montant total des dépenses (fête et repas) : 1661,12 €
- montant des dépenses pour le repas 574,65 €
- montant des recettes pour le repas 780,00 €

Bilan financier du centre de loisirs

- dépenses totales : 6 612,54€ (dont 3 772,91 € de frais de personnel)
- participation des familles : 1378,00 €
- prestation de service CAF et MSA : 1 100 € (estimation)
- participation de la Commune.: 4 134,54 € (estimation)

29 enfants ont effectivement fréquenté le centre sur 19 journées de fonctionnement

441 présences au total - Moyenne journalière de présences : 23 (minimum : 19 ; maximum : 26)

Prix de revient de la demi-journée de présence : 14,99 €.

Ducasse 2009 :

Elle aura lieu les 10, 11 et 12 octobre. Comme les années précédentes, 3 tickets d'une valeur de 2 € seront distribués aux enfants et aux jeunes de 2 à 16 ans, ce qui représente une dépense d'environ 800 €. La buvette sur la place sera tenu par le café « Le Relais des Princes » qui y transfère son débit de boissons. La location de l'abri est désormais gratuite pour les communes.

Séance de cinéma dans la salle culturelle

En partenariat avec Cinéligue, 2 séances ont déjà été organisées

- le 29 août : « Harry Potter » 71 entrées (recette : 233.50 €)
- le 20 septembre : (Là-haut » 65 entrées (recette :248,50 €)

2 séances sont actuellement programmées

- le 17 octobre : « Le coach »
- le 22 novembre (titre non encore connu)

Le 17 décembre, une séance sera destinée aux enfants de l'école élémentaire.

Une recette minimum de 120€ exonère la commune de toute participation financière.

Le 14 novembre, dans le cadre de « L'automne culturel de la CCVCA », un concert de rock sera donné dans la salle par le groupe « Les Elfes du Nord. » à l'occasion de la sortie de leur ^{2ème} CD.

Bulletin municipal :

A titre expérimental, les 2 pages de photos relatant les évènements du trimestre écoulé seront imprimées en couleur par les Ets TROLLS à Buire-le-Sec.

Point sur les chantiers et travaux en cours ou réalisés

➤ **Travaux de bâtiments :**

- les 4 calvaires ont été décapés et repeints
- la classe maternelle a été totalement repeinte
- la salle d'accueil de la bibliothèque a aussi été repeinte
- à la salle culturelle, le chantier est enfin terminé après l'intervention d'une nouvelle entreprise qui a procédé à la réfection de la peinture et la pose d'un tapis de sol.
- à la salle polyvalente « Au Chant des Oiseaux », le raccordement au réseau gaz aura lieu prochainement suite au remplacement du brûleur de la chaudière
- 4 fenêtres du logement d'instituteur vont être prochainement remplacées

➤ **Travaux de voirie :**

- le chemin de la Hermon été goudronné
- l'aménagement hydraulique dans la rue de basa été réalisé ; il reste à solutionner le problème initial en amont en ralentissant l'écoulement des eaux à l'occasion de précipitations importantes
- parking en face des locaux techniques : le chantier a été attribué à l'entreprise STPA qui a fait la meilleure offre d'un montant de 33 559,20 € HT, somme à laquelle il convient d'ajouter 4 000 € HT pour la rémunération du maître d'œuvre. Le chantier débutera prochainement

Révision de la carte communale :

A la demande du groupe CARRE, nouveau propriétaire du silo, le conseil a donné son accord pour qu'il soit procédé à la révision de la carte communale. Cette modification est rendue nécessaire par le projet d'aménagement de bâtiments annexes. Cette opération sera sans conséquence financière pour la commune.

Recrutement d'un agent en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi

Le contrat C.A.E. de Mme Elisabeth EVRARD se termine prochainement. Il y a donc lieu de pourvoir à son remplacement. Le conseil municipal donne son accord pour le recrutement d'un agent en contrat CAE pour 6 mois à compter du 15 octobre. Contact sera pris avec Pôle-emploi pour le recrutement.

Numérotation des maisons et plaques de rues

M. Michel MARIETTE, conseiller municipal en charge de ce dossier, informe l'assemblée qu'il a procédé à un relevé détaillé des problèmes de numérotation, rue par rue et il en résulte qu'une centaine de numéros suffiront pour corriger les cas les plus problématiques (notamment la rue de Bas et la rue du Fort-Mahon). Quant aux plaques indiquant le nom des rues, il en faudra une trentaine pour toute la commune.

Les trois entreprises contactées ayant fourni un devis, la commission compétente se réunira prochainement pour choisir celle offrant le meilleur rapport qualité/prix.

Feux de jardin

Le Maire expose le problème récurrent des feux allumés par des particuliers dans leur jardin et qui dégagent une fumée dense gênant les voisins. Il rappelle que brûler des ordures ménagères est interdit et que seul est tolérée la possibilité de brûler des déchets verts. Le conseil décide de ne pas réglementer ce droit mais il invite les habitants à faire montre de modération et à respecter leurs voisins.

Parking au « Relais des Princes »

Le Maire rappelle qu'il y a quelques semaines, le locataire du bar-brasserie le « Relais des Princes » a décidé, sans concertation avec la commune, d'aménager un parking en face de son établissement. Ce faisant, il empêche l'accès à la salle du « Chant des oiseaux » ainsi qu'au local du tarot-club. Un courrier, lui a été adressé, lui demandant de mettre un terme à cette situation, faute de quoi les poursuites seront engagées après dépôt d'une plainte en gendarmerie.

Restauration du Christ de l'église

M. Gérard MONCLAIRE, adjoint au maire, rend compte d'une réunion au cours de laquelle des représentants du Conseil Général ont proposé de confier à une spécialiste, la restauration du christ sculpté par Pfaffenhofen qui se trouve sur le mur latéral de l'église.

Cette intervention qui pourrait avoir lieu l'an prochain est susceptible d'être subventionnée à hauteur de 80%.

Ecole de sports

Mme Françoise THELU, adjointe au maire, expose que l'école de sports a repris ses activités depuis la rentrée. 27 enfants la fréquentent, répartis en deux groupes. L'adjointe rappelle aux familles que le bon fonctionnement de cette dernière demande une présence de 5 enfants minimum par groupe.

Extrait certifié conforme au registre.